



INTERMEDIAIRE EN OPERATION DE BANQUE ET DE SERVICES DE PAIEMENTS – IOBSP -

Durée de la formation une journée (7heures) – 499 € TTC

Formateurs : Ravy JOSEPH / Nicolas BARRE – Organisme Qualiopi 2023



Moyens utilisés : Fichiers Powerpoint, Word, PDF // **Prérequis :** aucun // **lieu de la formation :** France et DOM-TOM // **lieu de la validation :** France et DOM TOM // **Public :** agents, conseillers, mandataires, courtiers, salariés.

Objectifs pédagogiques :

1. Comprendre les obligations réglementaires en tant qu'Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiements (IOBSP).
2. Acquérir les compétences essentielles en tant qu'IOBSP pour exercer la profession en conformité avec la législation.
3. Identifier et gérer les risques liés aux opérations bancaires et aux services de paiements.

Supports utilisés : Présentiel ; classe virtuelle

Objectifs : Sensibiliser les participants en intermédiaire en assurance sur la connaissance du métier, l'obligation d'un conseiller vis-à-vis des clients (devoir d'information, de conseil, de suivi, d'alerte et de transparence), l'importance et l'utilisation des procédures illustrées par les outils qui leur permettront de réaliser l'objectif nécessaire d'une conformité d'un cabinet, en mettant l'accent sur les obligations réglementaires, les compétences IOBSP et la gestion des risques

La formation « IOBSP » déclinera sur les thèmes suivants :

- 1. Qu'est-ce qu'un intermédiaire en opération de banque et de services de paiements (IOBSP) ?**
 - Rôle d'un intermédiaire IOBSP et ses obligations.
 - Conditions pour être un intermédiaire IOBSP.
- 1. Quelles sont les conditions pour remplir la fonction d'un intermédiaire en assurance ?**
 - Territoire de connaissance d'un intermédiaire (assurance, IOBPS, etc.).
 - Connaissance approfondie de la Directive Distribution d'Assurance (DDA)
 - Focus sur la Gouvernance produits d'un point de vue du cabinet (interne) et externe d'un point de vue Cie sur le marché cible (positif/négatif).
- 2. Quelles sont les compétences nécessaires en tant qu'IOBSP ?**
 - Territoire de connaissance d'un intermédiaire (banque, services de paiement, etc.).
 - Connaissance approfondie de la législation IOBSP.
 - Agréments et diplômes requis
- 3. Obligations réglementaires et mentions légales spécifiques à l'IOBSP**

- Souscriptions ORIAS / RGPD / RC PRO / Syndicat IAS.
- Processus IOBSP en conformité avec les réglementations.
- Obligations légales spécifiques à l'IOBSP.

4. Gestion des risques liés aux opérations bancaires et aux services de paiements

- Lutte Anti-Blanchiment procédures spécifiques à l'IOBSP.
- Cartographie des risques opérationnels.
- Procédures sur les services de paiements.
- Identification et gestion des risques en contexte IOBSP.

5. IOBSP : Gestion des données confidentielles - RGPD

- Plan de Continuité d'Activité, sécurité et archivage des données numérisées.
- RGPD, mise en œuvre de la prévention pour les activités IOBSP.

❖ Méthode mobilisée :

La formation se déroule soit en présentiel soit en synchrone, en fonction du choix du commanditaire. La pédagogie appliquée prend en compte des applications concrètes du terrain, une évaluation préalable mesure le niveau de connaissance de chaque apprenant. Des mises en application sont réalisées tout au long de la formation dans l'objectif de vérifier les acquisitions de manière individuelle.

❖ Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, les acquisitions seront vérifiées par les tests d'évaluation sous forme de quizz corrigés par le formateur.

❖ Modalités et délai d'accès :

Pour accéder à cette formation, la demande conventionnelle doit être faite au moins 48h avant le démarrage de la formation.

❖ Accessibilité :

Nous étudions au cas par cas toutes les situations d'handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

SARL JR CONSEILS

M. Ravy JOSEPH

56, rue de Verdun

94500 CHAMPIGNYSUR MARNE

TEL : 06 09 09 86 78 // rj@jrconseils.fr

RCS Créteil : 827 633 181 & Siret : 827 633 181 00017 & Code NAF : 7022 Z

TVA Intracommunautaire : FR 61 827633181

RCP HISCOX : n° HXXIN320004791A - RCP SOGESSUR : n° 142201703183351-01

JR CONSEILS numéro de déclaration d'activité N° 11 94 11969 94

JR COSNEILS applique la mention RGPD conformément au règlement européen N° 2016/679/UE du 27 avril 2016